

Courrier Fédéral

N° 274

du 22.10.11 au 28.10.11

Fédération
des travailleurs
de la métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



EDITORIAL

Déclaration de la FTM-CGT du 12 octobre

page 3

LUTTES ET SUCCES

page 6

VIE SYNDICALE

La formation syndicale
au coeur de notre activité revendicative

page 4

ECONOMIE

Les finances publiques
vont-elles encore sauver les banques privées ?

page 5

LA LETTRE DE L'UFICT

Sans réévaluation de nos salaires,
pas de solution à la crise

pages 7 à 8

PUBLICITE

page 2

Courrier Fédéral

Fédération des travailleurs
de la métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.48.18.21.31

Fax : 01.48.59.80.66

<http://www.ftm-cgt.fr>

e-mail : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins

UN POUR TOUS



Prévoyance Santé Epargne
Partenaires sociaux

Améliorer la protection sociale des salariés, penser à leur devenir, c'est votre engagement quotidien. C'est aussi la vocation d'Humanis. Jour après jour, nous accompagnons les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé, épargne.

La valeur ajoutée Humanis :

- une disponibilité, une proximité et des objectifs partagés
- l'expertise d'un groupe paritaire et mutualiste, engagé et reconnu, dans les accords collectifs
- une gestion à but non lucratif au profit des assurés, avec des garanties performantes

► Contacts

Marie-Claire BARRE • 06 89 98 84 47 • marieclaire.barre@humanis.fr
Didier BRULE • 06 25 58 76 77 • didier.brule@humanis.fr

L'éditorial

*Déclaration de la FTM-CGT
du 12 octobre 2011*

Les métallurgistes présents au rendez-vous du 11 octobre dans les grèves et les manifestations

Les différentes luttes qui éclatent dans de nombreuses entreprises de la métallurgie autour des questions de salaires, de conditions de travail, de protection sociale, pour la défense et le développement de l'emploi et des industries ont trouvé dans la journée de mobilisations du 11 octobre l'occasion de fédérer et de donner collectivement aux salariés le moyen d'exprimer les attentes sociales et l'exigence d'une autre répartition des richesses.

On peut citer la lutte des salariés de la Fonderie du Poitou présents dans la manifestation de Châtellerault dans la Vienne, en grève depuis 7 semaines pour dénoncer et s'opposer au plan de compétitivité qui entraînerait des pertes de salaires pouvant atteindre 25%.

La lutte des sidérurgistes de Florange en Lorraine qui manifestaient pour dénoncer les choix financiers du Groupe Arcelor Mittal et exiger le redémarrage immédiat des hauts fourneaux.

Celle des salariés de la SOVAB en lutte depuis plus de 8 jours, qui exigent de véritables augmentations de salaires, eux qui ont vu leurs salaires annuels diminués de plus de 1 000 euros entre 2009 et 2010.

A notre connaissance ce sont plus de 500 entreprises de la métallurgie qui étaient en lutte et présentes dans les différentes manifestations organisées dans tout le pays.

Ces luttes construites avec les salariés à partir de leur vécu et de leurs préoccupations débouchent très souvent sur des succès revendicatifs significatifs. Les exemples dans notre profession ne manquent pas. Chaque victoire arrachée au patronat et au pouvoir en place sont des points d'appui qui donnent confiance

et ouvrent des perspectives à l'ensemble du monde du travail. C'est aussi un élément incontournable à la construction d'un rapport de forces durable pour gagner.

Les suites du 11 octobre, il faut les construire dès à présent avec :

- L'ouverture dans chaque entreprise des négociations annuelles obligatoires à partir du cahier revendicatif élaboré avec nos syndiqués et l'ensemble des salariés.
- L'ouverture des négociations autour des minima garantis conventionnels dans nos départements. Sachant qu'une partie de ces grilles démarrent en-dessous du SMIC, ce sujet devient une véritable priorité.
- Enfin, l'ouverture dans les entreprises et les départements de négociations sur les questions liées à la pénibilité et aux conditions de travail. La CGT a construit un accord type, mettons le en débat avec les salariés

Le 11 octobre a marqué un point d'étape du mouvement social. La deuxième étape, c'est dans toutes nos entreprises avec les salariés que nous devons la construire. Réfléchissons tous ensemble sur les modalités des actions à venir.

LA FORMATION SYNDICALE

AU COEUR DE NOTRE ACTIVITE REVENDICATIVE

Si les droits à la formation syndicale ont été gagnés de haute lutte, force est de constater qu'aujourd'hui, ils sont totalement insuffisants et ne nous permettent pas d'équiper pour agir tous nos syndiqués. > Christine Ciol, membre du Bureau fédéral

Le droit à la formation économique, sociale et syndicale s'est construit progressivement depuis 1957. Depuis, des batailles ont été menées, principalement dans des grandes entreprises, pour aboutir à des droits nouveaux par le biais d'accords d'entreprises sur le droit syndical.

Nous ne sommes pas tous égaux face à la formation syndicale, une grande majorité des salariés est exclue de ces accords.

La participation des entreprises à la formation syndicale imposée par le Code du Travail n'est que de 0.08 pour mille de la masse salariale, et ce pour l'ensemble des organisations syndicales de l'entreprise.

Imaginons une entreprise de 50 salariés, qui afficherait une masse salariale annuelle de 1 300 000 €.

L'obligation de financement de cette entreprise en matière de formation syndicale s'élèverait donc à 104€ pour l'année !

Cette manne financière devant être équitablement répartie entre tous les salariés ayant suivi une formation syndicale dans l'année, toutes organisations syndicales confondues...

Après avoir fait ce calcul, comment s'étonner de nos difficultés ?

Seule une infime partie de nos syndiqués ont la possibilité de suivre des formations syndicales.

Et pourtant, plus que jamais, **se former CGT est une nécessité**. Face aux problématiques qui nous sont soumises dans les entreprises, toujours plus complexes et demandant toujours plus de savoir-faire, la seule réponse est dans une formation syndicale efficace.

La revendication de moyens supplémentaires pour la formation syndicale doit être une priorité dans les syndicats. Pas pour la formation syndicale en elle-même, mais pour la mettre au service de l'efficacité de notre syndicalisme.

Le patronat l'a bien compris. Pour lui, le problème n'est pas l'argent, puisque 90% des formations syndicales sont assurées par les patrons (particulièrement celles à destination des membres du CE et du CHSCT). Les employeurs n'hésitent pas à payer des petites fortunes à des « experts » pour expliquer aux élus comment « militer » en « partenariat » avec les employeurs, dans le cadre d'une « saine collaboration » ! C'est bien la démonstration que la formation syndicale est prise très au sérieux par le patronat, **parce qu'elle est la clef des luttes en cours et à venir.**

Nous devons lutter pour faire respecter nos droits à la formation syndicale. Mais par-dessus tous, nous devons lutter pour en gagner de nouveaux !

Face aux attaques d'envergure menées par le patronat contre les droits et les moyens pour la formation syndicale, il est nécessaire et urgent d'engager une bataille revendicative à part entière.

Partout dans les entreprises, nous devons replacer la formation syndicale au cœur de nos revendications et exiger :

- le maintien du salaire pendant le congé de formation économique, sociale et syndicale ;
- Le remplacement des camarades à leur poste de travail pendant ce congé.

La revendication, la lutte, on connaît ! Nous savons construire des revendications avec les salariés, nous savons les porter, lutter pour obtenir satisfaction, et nous savons aussi gagner...

Alors nous devons reprendre l'offensive pour gagner des avancées pour la formation syndicale, en revendiquant des moyens supplémentaires. Parce que le patronat nous les doit bien...



LES FINANCES PUBLIQUES

VONT-ELLES ENCORE SAUVER LES BANQUES PRIVEES ?

Malgré les milliards injectés dans les banques, il y a 2 ans, le système bancaire est toujours fragilisé. > David Meyer, Conseiller fédéral

Contrairement aux discours, qui ont prévalu cet été sur la solidité du système bancaire, les récents événements tendent à rendre quasi inéluctable l'intervention des Etats pour stabiliser le système bancaire européen. C'est un mauvais remake du film de la crise démarrée en 2008, dont nous connaissons tous la fin et qui pourrait s'intituler : « Privatisation des bénéficiaires et nationalisation des pertes, le retour ». En réalité, la question qui se pose pour la classe dominante n'est pas tant de savoir s'il faut ou non injecter de l'argent public pour sauver les banques, que de légitimer cette intervention auprès de l'opinion publique et des populations qui payent toujours les conséquences de la crise (stagnation des salaires, précarité, chômage...)

D'une part, les banques françaises, qui ont prêté dans de grandes proportions aux pays dont la capacité de remboursement des dettes suscite quelques interrogations, sont sur la sellette. Elles se trouvent donc exposées à un risque de défaillance pouvant les faire exploser. (voir tableau ci-dessous)

D'autre part, le récent sauvetage et démantèlement de la banque franco belge Dexia¹ corroborent totalement le fait que les gouvernements européens sauveront les banques coûte que coûte avec notre argent !

La libéralisation de l'économie a donné trop de pouvoir aux banques

Pour comprendre les racines de la crise systémique actuelle, il est nécessaire de revenir quelques années en arrière.

Depuis le début des années 1970 et au cours des années Thatcher (Grande Bretagne) et Reagan (USA) une propagande idéologique libérale s'est déployée pour attaquer le modèle de l'Etat Providence. Cette attaque ultra libérale, dont la commission européenne, le gouvernement et le patronat français sont aujourd'hui les portes drapeaux, vise à orienter toujours plus les richesses créées par le travail vers ce que Marx appelait le capital, et qu'on appelle plus communément les riches.

La période de l'après-guerre s'est caractérisée par les 30 glorieuses, avec un niveau de chômage très faible, une progression importante des niveaux de vie avec des hausses de salaires élevées (+30% pour le SMIC suite aux luttes de mai 1968). Des niveaux de dividendes rapportés aux profits de l'ordre de 26% quand ceux-ci sont passés à 65% de nos jours. En bref, la répartition de la valeur ajoutée était nettement moins défavorable au travail (environ 10% soit l'équivalent de 270 milliards d'euros chaque année) par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui.

La fin des 30 glorieuses illustrée par les chocs pétroliers de 1973 et 1974 est surtout marquée par une reprise en main des entreprises par les actionnaires, et la libéralisation des marchés financiers qu'on appellera le

modèle anglo-saxon.

En France, c'est au cours de cette période 1973/74 qu'est votée une loi interdisant à l'Etat français de s'endetter auprès de la Banque de France et de rembourser cet emprunt sans intérêt. Ce qui signifie que c'est à partir de là que l'Etat a commencé à payer des intérêts sur les emprunts qu'il a souscrits. Selon le gouvernement de l'époque, cette mesure visait à inciter l'Etat à moins s'endetter et à être plus rigoureux².

Le bilan de cette mesure est désastreux

En 1974, la dette publique représentait environ 14,5% du PIB français. Près de 40 ans plus tard, cette dernière atteint 86% du PIB. De nos jours, le paiement des intérêts de la dette avec 46,9 milliards d'€, est le premier poste de dépense du budget de l'Etat devant l'éducation.

Depuis 1974, la somme actualisée de tous les intérêts payés de la dette représente 1 200 milliards d'€. Ces milliards n'ont pas financé notre modèle de protection sociale, ils n'ont pas, non plus, été investis dans l'éducation, la santé, les transports..., ils ont uniquement servi à remplir les caisses des établissements bancaires et de leurs actionnaires. C'est ce qu'on appelle «réorienter» les richesses vers le capital.

La crise actuelle de la dette publique comme on l'appelle communément n'est pas un accident, et surtout elle ne provient pas d'un modèle social trop coûteux. Bien au contraire, elle est la conséquence directe de choix politiques et économiques libéraux qui ne visent qu'à satisfaire les plus riches.

Pour preuve, entre 2004 et 2008, les 0,01% des ménages les plus riches en France ont vu leur revenu annuel moyen passer de 551 900 € à 732 300 € soit +32,7%. Amusez-vous à comparer avec vos collègues cette croissance de 32,7% des revenus avec ce qu'ils ont connu sur la même période. Qui sait, nous serons peut-être encore plus nombreux dans l'action pour imposer d'autres choix que l'austérité.

La CGT porte d'ailleurs plusieurs propositions alternatives. Par exemple, la création d'un pôle financier public, réunissant et coordonnant l'ensemble des outils publics d'intervention économique (Caisse des dépôts, Banque de France, Oseo, Ape, Ubifrance, Crédit Foncier, La Poste, Caisse d'Epargne, CNP, Fonds de Réserve Retraite...) dans une logique commune et transversale d'intérêt public, et placée sous le contrôle des élus de la République et des représentants des forces sociales.

Exposition des banques françaises aux «dettes» souveraines en milliards d'euros

	BNP	Crédit Agricole	Société générale	Dexia
Grèce	5	0,7	2,6	4
Portugal	2	1	1	13
Espagne	3,9	2,7	2,2	2
Italie	24,1	10	3,3	1
Total	35	14,4	9,1	20

¹ Avec une reprise par l'Etat belge pour 4 milliards d'euros de Dexia Banque Belgique (DBB), et par l'Etat français par le biais de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Banque Postale des activités de prêts vers les collectivités territoriales de Dexia. Soit en tout une garantie de 90 milliards d'euros.

² Propos extraits de l'article Michel Chétrit publié dans le Cercle des Echos en juillet 2011.

LUTTES ET SUCCES

Snecma Gennevilliers (92)

Halte à la discrimination syndicale

C'est pour des faits qui datent d'il y a plus de 3 ans, que 6 collègues, dont la plupart sont syndiqués et délégués CGT, comparaissent devant un juge d'instruction au Tribunal de Nanterre les 19 et 20 octobre. Cette histoire avait été classée sans suite en 2010, après une enquête de police. Pourtant, la direction a maintenu ses menaces et poursuit au Tribunal de Nanterre, six militants CGT du site de Gennevilliers. En effet, le directeur accuse une vingtaine de délégués et salariés de l'avoir séquestré dans son bureau, jusqu'à l'intervention de la police, le 21 juillet 2008, suite à des débrayages organisés contre le licenciement d'un jeune salarié.

Pourtant, même s'il n'y a pas matière à condamnation, la direction, le directeur et le chef du personnel de l'époque continuent leur attaque. Ils ont renouvelé leurs plaintes, en y ajoutant 2 autres accusations.

Par cette traduction en justice, la direction vise à rendre les luttes revendicatives illégales. Ses objectifs sont de rendre toute contestation impossible pour faire plus facilement passer sa politique de régression sociale. Trois années après le mouvement revendicatif de 2008 d'ampleur nationale au sein du groupe Safran (auquel appartient la Snecma), la direction fait payer la note aux salariés et leur syndicat CGT. Pour la CGT, l'attitude de la direction de la Snecma est inadmissible, mais elle démontre, par ses actions juridiques, son incapacité à répondre aux véritables besoins des salariés. Le syndicat demande l'arrêt immédiat de ces actions en justice contre les militants et organise le soutien aux collègues incriminés. Ainsi, la CGT appelait à un débrayage le 19 octobre pour se rendre devant la Préfecture de Nanterre.

Thalès Services

La direction invente les licenciements low cost



Le Groupe Thalès envisage de se séparer dans de très mauvaises conditions d'une partie de ses activités de services informatiques, les systèmes d'information, une partie de Thalès Services appelée BUS. Cette activité est rentable, mais pas assez selon les actionnaires du Groupe dont l'Etat. Pour améliorer cette rentabilité, le projet est de vendre l'activité actuellement la moins profitable, l'intégration et la maintenance des systèmes d'information, Business Solutions (BUS).

Les 550 salariés se sentent trahis par le groupe qui sous prétexte de pérenniser une activité ne fait en réalité que s'en débarrasser pour améliorer sa rentabilité et satisfaire la bourse. Les salariés sont également mécontents sur la gestion du site car ils travaillent aujourd'hui sur des technologies devenues obsolètes sans aucune formation alors que le groupe a un outil pour remédier à cette situation, l'accord d'anticipation, mais il refuse de le mettre en route. Enfin, ils sont en colère contre l'Etat, qui est actionnaire et qui couvre ce type d'opération. Ils sont donc d'autant plus inquiets sur le repreneur potentiel, GFI, qui a une réputation sociale sulfureuse et un très lourd endettement.

Pour l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO, il s'agit de licenciements «low-cost» puisque le groupe se dispense de ses obligations en matière d'emploi et de compétences, alors qu'il se flatte par ailleurs de son action en la matière. A terme, un plan de licenciements est à craindre.

L'Intersyndicale a rencontré la Direction du groupe le mardi 18 octobre à 11 h et appelait à cette occasion les salariés à se rassembler à partir de 10 h 30 devant le siège du Groupe à Neuilly sur Seine.

Arcelor-Mittal - Déclaration de la FEM

Le diktat de Mittal est tombé : les salariés vont encore payer

« La fermeture définitive de la phase liquide de Arcelor-Mittal à Liège serait une catastrophe sociale et économique pour toute une région, bassin historique de la sidérurgie européenne » a déclaré Bart Samyn, Secrétaire Général adjoint de la Fédération européenne de la métallurgie. « Les suspensions temporaires des outils de production qui sont annoncées un peu partout en Europe sont également extrêmement inquiétantes. C'est la survie de sites et de l'emploi du principal sidérurgiste européen qui est en jeu » a-t-il ajouté.

Arcelor-Mittal veut faire croire que ces annonces sont justifiées par la baisse de la demande et une situation économique incertaine. Or, pour l'instant, rien ne permet de conforter cette analyse. En revanche, il est clair que la réduction de la production est avant tout le résultat d'une politique de maintien des prix élevés pour continuer à engranger des profits toujours plus importants. Mettre des outils de production sous cocon dans le seul but de maintenir les prix au risque d'endommager les outils et de perdre des salariés qualifiés est totalement inacceptable et irresponsable. D'autant plus que cette politique poursuivie par ArcelorMittal depuis quelques années se traduit graduellement par des pertes de part de marchés en Europe.

Depuis plusieurs années, les syndicalistes, membres du groupe de dialogue social de Arcelor-Mittal, n'ont eu de cesse de répéter que l'avenir du groupe en Europe passait par l'innovation, la R&D pour développer l'acier de demain et les technologies efficaces en énergie (comme par exemple le projet ULCOS d'enfouissement de CO² dégagé par les hauts-fourneaux, qui permettrait également des gains de productivité importants). Une stratégie d'avenir repose également sur le remplacement et le transfert des savoir-faire indispensables au fonctionnement d'outils industriels complexes.

Or force est de constater que rien de tout cela n'a été fait malgré les engagements formels pris par M. Mittal envers les syndicats européens lorsqu'il a pris le contrôle d'Arcelor en 2006.

Il n'a respecté aucune de ses promesses. Le budget consacré à la R&D est extrêmement faible et reste bien inférieur à celui des concurrents d'Arcelor-Mittal, les investissements promis ne sont pas réalisés et sont limités à l'entretien des outils. La participation d'ArcelorMittal dans les projets européens d'avenir comme ULCOS est compromise. Le remplacement des emplois et des compétences se fait attendre au risque de compromettre le fonctionnement des outils.

Journée d'étude « assurance de personnes »

Le collectif «protection sociale» de la fédération organise une journée d'étude, le jeudi 17 novembre 2011 sur le thème de la prévoyance « assurance de personnes » dans le cadre de la protection sociale complémentaire négociée.

salle n°11 au siège de la FTM.

Inscription auprès de Sandrine Beriet au 01.48.18.21.43 ou prevoyance@ftm-cgt.fr

La lettre de L'UFICT

Courrier fédéral N° 274

du 22.10.11 au 28.10.11
<http://www.ftm-cgt.fr/ufict.htm>

Sans réévaluation de nos salaires, pas de solution à la crise

Au cœur de la mobilisation du 11 octobre, la question des salaires a été la principale préoccupation exprimée, avec l'emploi et le devenir industriel du pays. Ce triptyque est incontournable et les tenants du système qui veulent nous faire payer leur crise ne peuvent plus tout à fait en éluder la véracité.

Une priorité : réévaluer les salaires en payant la qualification

Les dernières enquêtes d'opinion montrent que la première préoccupation est devenue le salaire. On ne s'en étonne pas quand l'INSEE rappelle qu'après déduction des cotisations à la charge des salariés, le salaire net moyen n'a augmenté que de 0,5% en rythme annuel entre 1990 et 2008. Mais en réalité, ce faible accroissement est à moduler car il est tiré essentiellement par les réévaluations du SMIC. Plus précisément, les salaires qui ont le plus progressé sont ceux des 30% de sala-

riés les moins payés... et ceux des 2% les plus payés. La grande majorité des ingénieurs et techniciens se retrouve à l'évidence parmi les salariés les moins bien lotis. La masse salariale a reculé de 1,3% en 2009, du jamais vu depuis l'après-guerre.

Quant à la prime de partage des dividendes qui devait calmer les mécontentements, elle ne concernera finalement que 2,3 millions de salariés avec des versements souvent dérisoires. Cette opération de communication vire au fiasco et met encore plus crument en exergue la vraie réponse : pratiquer un autre partage des richesses créées en augmentant les salaires.

Des exemples dramatiques à ne pas suivre

L'austérité drastique imposée en Grèce a entraîné une récession de 7,3%, les « remèdes » administrés n'ont fait que diminuer la consommation et les recettes, aggravant encore plus le déficit de l'Etat et enfonçant toujours plus ce pays dans un puits de déclin sans fond.

Partout en Europe, c'est la copie conforme de cet « anti modèle économique et social » que l'on veut nous imposer avec les mêmes conséquences : une récession durable et des pressions insupportables sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie des populations, au nom soi-disant de la compétitivité, mais en réalité pour maintenir la capacité à poursuivre et amplifier la financiarisation de nos économies.

Aux Etats-Unis, pays de la crise des subprimes, la pression exercée sur les salaires a alimenté l'endettement des ménages et le système en crise fait place à un état de pauvreté désastreux : 46 millions d'habitants vivent aujourd'hui grâce à des bons alimentaires (Chiffres publiés par le ministère de l'Agriculture). Le



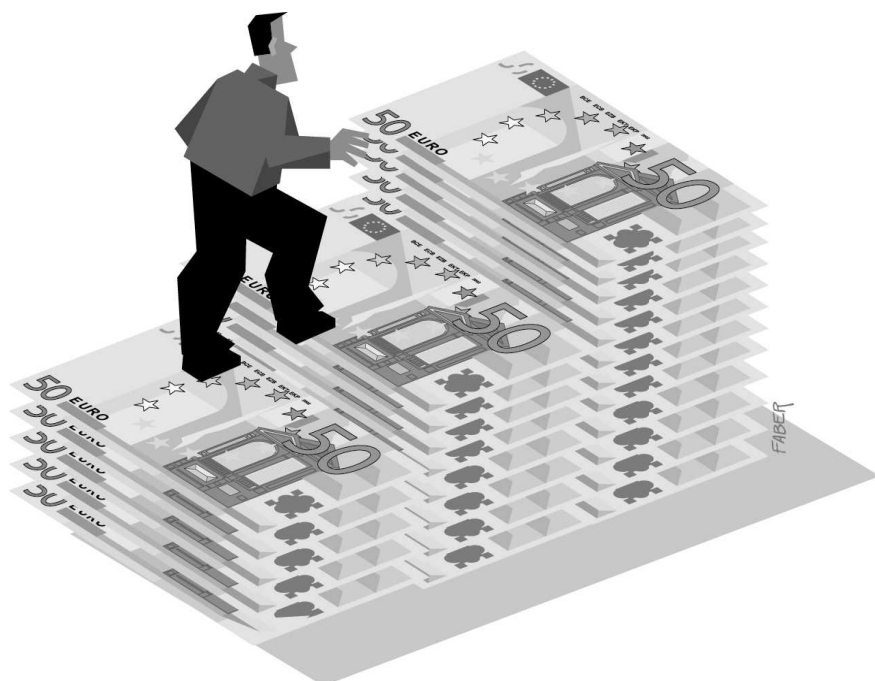
«New-York times» chiffre le taux de pauvreté à 15,1% en 2010 et selon le «Brookings institution», 10 millions d'habitants supplémentaires seront plongés dans la pauvreté d'ici 2015.

Selon l'OCDE, le plan d'austérité de septembre va amputer la croissance française de 1% en 2011 et 2012. La CGT des ingénieurs et techniciens appelle à une réévaluation sensible des salaires en 2012.

Deux exemples de situations comparatives, mis en exergue chez Dassault Argenteuil illustrent bien le niveau des enjeux :

- En 1986, un technicien V-1 (305) gagnait 2,28 fois le SMIC. En 2011, il ne gagne plus que 1,65 fois le SMIC.
- En 1986, un ingénieur III-A gagnait 3,25 fois le SMIC en travaillant 39 heures. En 2011, il n'est plus qu'à 2,85 fois le SMIC en étant passé au forfait-jours.

L'UFICT-CGT s'engage à organiser avant la fin de l'année une grande consultation de tous les ICT pour définir avec vous le niveau requis de vos revendications salariales pour l'année 2012.



D'autre part, en fin d'année, les négociations vont s'ouvrir avec l'UIMM pour la réactualisation annuelle des minima garantis ingénieurs et cadres. Profitons de cette grande consultation proposée par l'UFICT pour porter également nos exigences pour des minima IC sensiblement revus à la hausse.

Un autre partage de la valeur ajoutée doit être arraché aux actionnaires par la réévaluation de nos salaires et la reconnaissance de nos qualifications. Ouvrons ensemble le débat, élaborons ensemble nos revendications pour une politique salariale 2012 ambitieuse.

La crise s'est nourrie sur les bas salaires

Pour rappel, le salaire médian en France est de 1600€ et en 20 ans, la masse salariale globale n'a même pas été multipliée par deux quand les dividendes versés sur la même période étaient multipliés par treize.

Ce dernier chiffre entraîne une conséquence redoutable. Depuis 2004, les dividendes versés sont supé-

rieurs aux investissements directs dans les entreprises. Quant aux cadeaux fiscaux faits aux entreprises, on atteint des sommets avec 30 milliards d'exonérations de cotisations patronales et un paquet global d'aides publiques aux entreprises qui atteint 170 milliards en 2010.

Autant de disponibilités pour alimenter à nouveau la spéculation. Fin 2010, les montants de capitaux gérés par les fonds à risques « hedge funds » représentaient 1785 milliards d'euros, soit une hausse de 14% sur une seule année.

C'est donc là que se situe la problématique des déficits publics et de l'appauvrissement salarial, c'est bien là que s'exerce la pression sur la consommation, avec in fine, les portes grandes ouvertes vers la récession économique. Dès le second trimestre 2011 la croissance en France est nulle.

L'austérité salariale mène à la récession

Alors que les pouvoirs en place ont laissé filer la spéculation financière qui a provoqué la crise de 2009 avec un record absolu de profits et de versement de dividendes en 2008, les promesses de « moralisation » du capitalisme et de taxation des produits spéculatifs sont restées lettre morte.

Des milliards d'euros de soutien public ont été accordés sans contrôle ni contre partie. Les vannes des placements financiers se sont à nouveau ouvertes tous azimuts, sans effort d'investissement, sans création d'emplois et avec des politiques salariales minimalistes. Les résultats des groupes du CAC40 pour le premier semestre 2011 sont d'ailleurs en progression de 7% sur 2010 avec 47 milliards de bénéfice. A l'inverse, le déficit commercial français sera de l'ordre de 75 milliards, un record jamais atteint, révélateur de notre affaiblissement industriel, des délocalisations et du faible niveau d'investissement.

Dans ces conditions, la relance de 2010 n'a pas servi aux salaires (+0,3%) et a surtout fait grossir les profits (83 milliards pour le CAC40, soit près du double de l'année 2009). Cette relance au service de la finance et au détriment des salaires et de l'emploi ne pouvait qu'être de courte durée. Elle a été vite interrompue et les mesures d'austérité qui se succèdent depuis septembre ne feront qu'aggraver l'état de l'économie réelle avec une entrée en récession si ce processus est poursuivi.

La voie pour une réelle sortie de crise passe par la réévaluation des salaires des ingénieurs, cadres et techniciens et de tout le salariat.